



HAL
open science

Mémoire du Roi pour servir d'instruction particulière au sieur de La Pérouse, Capitaine de Ses Vaisseaux, Commandant les Frégates de Sa Majesté, la Boussole et l'Astrolabe, 26 juin 1785

Emmanuelle Charpentier

► To cite this version:

Emmanuelle Charpentier. Mémoire du Roi pour servir d'instruction particulière au sieur de La Pérouse, Capitaine de Ses Vaisseaux, Commandant les Frégates de Sa Majesté, la Boussole et l'Astrolabe, 26 juin 1785 . OLIVIER Jean-Marc. Sciences, techniques, pouvoirs et sociétés du XVe au XVIIIe siècle (période de la Révolution française exclue) Angleterre, France, Pays-Bas/Provinces-Unies et péninsule italienne, Ellipses, pp.65-81, 2016, 9782340014329. <hal-01756884>

HAL Id: hal-01756884

<https://hal.science/hal-01756884v1>

Submitted on 3 Apr 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

« **Mémoire du Roi pour servir d'instruction particulière au sieur de La Pérouse, Capitaine de Ses Vaisseaux, Commandant les Frégates de Sa Majesté, la *Boussole* et *l'Astrolabe*, 26 juin 1785** »,
Emmanuelle Charpentier

dans OLIVIER Jean-Marc dir., *Sciences, techniques, pouvoirs et sociétés du XVe au XVIIIe siècle (période de la Révolution française exclue) Angleterre, France, Pays-Bas/Provinces-Unies et péninsule italienne*, Paris, Ellipses, 2016, p. 65-81

« Sa Majesté ayant fait armer au port de Brest les frégates la *Boussole*, commandée par le sieur De La Pérouse, et *L'astrolabe* par le sieur De Langle, capitaines de ses vaisseaux, pour être employées dans un voyage de découvertes ; elle va faire connaître au sieur De La Pérouse, à qui elle a donné le commandement en chef de ces deux bâtiments, le service qu'il aura à remplir dans l'expédition importante dont elle lui a confié la conduite.

Les différents objets que sa majesté a eus en vue en ordonnant ce voyage, ont exigé que la présente Instruction fût divisée en plusieurs parties, afin qu'elle pût expliquer plus clairement au sieur De La Pérouse, les intentions particulières de sa majesté sur chacun des objets dont il devra s'occuper.

La première partie contiendra son itinéraire ou le projet de sa navigation suivant l'ordre des découvertes qu'il s'agit de faire ou de perfectionner ; et il y sera joint un recueil de notes géographiques et historiques, qui pourront le guider dans les diverses recherches auxquelles il doit se livrer.

La seconde partie traitera des objets relatifs à la politique et au commerce.

La troisième exposera les opérations relatives à l'astronomie, à la géographie, à la navigation, à la physique, et aux différentes branches de l'histoire naturelle, et réglera les fonctions des astronomes, physiciens, naturalistes, savants et artistes employés dans l'expédition.

La quatrième partie prescrira au sieur De La Pérouse la conduite qu'il devra tenir avec les peuples sauvages et les naturels des divers pays qu'il aura occasion de découvrir ou de reconnaître.

La cinquième enfin lui indiquera les précautions qu'il devra prendre pour conserver la santé de ses équipages. [...]

Seconde partie - Objets relatifs à la Politique et au Commerce

Sa majesté a tracé au sieur De La Pérouse, dans la première partie de cette Instruction, la route qu'il doit suivre dans la reconnaissance qu'il a à faire dans la plus grande partie du globe terrestre ; elle va lui faire connaître dans celle-ci, les objets relatifs à la politique et au commerce, qui doivent occuper particulièrement son attention dans ses différentes relâches, afin que l'expédition que sa majesté a ordonnée, en contribuant à perfectionner la géographie, et à étendre la navigation, puisse également remplir, sous d'autres rapports, les vues qu'elle s'est proposées pour l'intérêt de la couronne et l'utilité de ses sujets. [...]

Troisième partie - Opérations relatives à l'Astronomie, à la Géographie, à la Navigation, à la Physique, et aux différentes branches de l'Histoire naturelle

1° Sa majesté ayant destiné deux astronomes pour être employés sous les ordres du sieur de la Pérouse, dans l'expédition dont elle lui a confié la conduite, et ses deux frégates étant pourvues de tous les instrumens d'astronomie et de navigation dont on peut faire usage, soit à la mer, soit à terre ; il veillera à ce que, dans le cours

du voyage, l'un et l'autre ne négligent aucune occasion de faire toutes les observations astronomiques qui pourront lui paraître utiles.

L'objet le plus important pour la sûreté de la navigation, est de fixer avec précision les latitudes et les longitudes des lieux où il abordera, et de ceux à vue desquels il pourra passer. [...]

2° [...] Le sieur de la Pérouse fera dresser des cartes exactes de toutes les côtes et îles qu'il visitera ; et si elles ont déjà été reconnues, il vérifiera l'exactitude des descriptions et des cartes que les autres navigateurs en ont données. [...]

3° Les physiciens et les naturalistes destinés pour faire, dans le cours du voyage, les observations analogues à leurs connaissances, seront employés, pour la physique ou l'histoire naturelle, dans la partie à laquelle chacun d'eux se sera le plus particulièrement attaché. [...]

Il leur donnera communication du mémoire remis par l'académie des sciences, dans lequel cette compagnie indique les observations particulières dont elle désirerait que les physiciens et naturalistes pussent s'occuper dans le voyage. [...]

Il communiquera pareillement au chirurgien-major de chaque frégate, le mémoire de la société de médecine, afin que l'un et l'autre s'occupent des observations qui peuvent remplir le vœu de cette compagnie. [...]

Dans les séjours qu'il fera dans les ports, il fera observer le génie, le caractère, les mœurs, les usages, le tempérament, le langage, le régime et le nombre des habitans.

Il fera examiner la nature du sol et les productions des différens pays, et tout ce qui est relatif à la physique du globe.

Il fera recueillir les curiosités naturelles, terrestres et marines ; il les fera classer par ordre, et fera dresser, pour chaque espèce, un catalogue raisonné, dans lequel il sera fait mention des lieux où elles auront été trouvées, de l'usage qu'en font les naturels du pays, et, si ce sont des plantes, des vertus qu'ils leur attribuent. [...]

Quatrième partie - De la conduite à tenir avec les naturels des pays où les deux frégates pourront aborder

Les relations de tous les voyageurs qui ont précédé le sieur de la Pérouse dans les mers qu'il doit parcourir, lui ont fait d'avance connaître le caractère et les mœurs d'une partie des différens peuples avec lesquels il pourra avoir à traiter, tant aux îles du grand Océan, que sur les côtes du Nord-Ouest de l'Amérique.

Sa majesté ne doute pas que, nourri de cette lecture, il ne s'attache à imiter la bonne conduite de quelques-uns des navigateurs qui l'ont devancé, et à éviter les fautes de quelques autres.

À son arrivée dans chaque pays, il s'occupera de se concilier l'amitié des principaux chefs, tant par des marques de bienveillance que par des présens ; et il s'assurera des ressources qu'il pourra trouver sur le lieu, pour fournir aux besoins de ses vaisseaux. Il emploiera tous les moyens honnêtes pour former des liaisons avec les naturels du pays.

Il cherchera à connaître quelles sont les marchandises ou objets d'Europe auxquels ils paraissent attacher le plus de prix, et il en composera un assortiment qui leur soit agréable, et qui puisse les inviter à faire des échanges.

Il sentira la nécessité de mettre en usage toutes les précautions que la prudence suggère, pour maintenir sa supériorité contre la multitude, sans être obligé d'employer la force. [...]

Le sieur de la Pérouse, dans toutes les occasions, en usera avec beaucoup de douceur et d'humanité envers les différens peuples qu'il visitera dans le cours de son voyage.

Il s'occupera, avec zèle et intérêt, de tous les moyens qui peuvent améliorer leur condition, en procurant à leur pays les légumes, les fruits et les arbres utiles d'Europe ; en leur enseignant la manière de les semer et de les cultiver ; en leur faisant connaître l'usage qu'ils doivent faire de ces présents, dont l'objet est de multiplier sur leur sol, les productions nécessaires à des peuples qui tirent presque toute leur nourriture de la terre ».

« Mémoire du roi pour servir d'instruction particulière au Sr de la Pérouse, Capitaine de Ses Vaisseaux, Commandant les Frégates de Sa Majesté, La Boussole et l'Astrolabe », fait à Versailles, le 26 juin 1785, signé Louis, et plus bas, le Maréchal de Castries, in DUNMORE J. et BROSSARD M. de (dir.), *Le Voyage de Lapérouse 1785-1788*, t. 1, Paris, Imprimerie Nationale, 1985.

Commentaire du document

Introduction

« L'assemblée nationale [...] décrète : Que le Roi sera prié de donner des ordres à tous les ambassadeurs, résidents, consuls, agents de la Nation, auprès des différentes puissances, pour qu'ils aient à engager au nom de l'humanité, des arts et des sciences, les divers souverains auprès desquels ils résident, à charger tous les navigateurs et agents quelconques [...], de faire toutes recherches des deux frégates françaises *La Boussole* et *L'Astrolabe*, commandées par M. de La Pérouse, ainsi que de leurs équipages, de même que toute perquisition qui pourroit constater leur existence ou leur naufrage ». En effet, le navigateur n'a plus donné de nouvelles depuis son escale à Botany Bay, sur la côte Est de l'Australie, entre janvier et mars 1788. Une nouvelle expédition est confiée au contre-amiral d'Entrecasteaux, chargé de retrouver les traces de son prédécesseur. En dépit d'un long voyage, de 1791 à 1794, la mission se solde par un échec et le « mystère Lapérouse » reste entier. Contrairement à d'autres décisions prises par l'Assemblée Nationale Constituante, Louis XVI apporte son soutien à ces initiatives en tant qu'instigateur du voyage de La Pérouse. Le « Mémoire du Roi pour servir d'instruction particulière au sieur La Pérouse, capitaine de ses Vaisseaux, Commandant les Frégates de Sa Majesté, la Boussole et l'Astrolabe » en témoigne. Ces instructions, datées du 26 juin 1785, sont remises par le roi au navigateur quelques jours après, plus d'un mois avant son départ de Brest : la scène est d'ailleurs représentée sur un tableau de Nicolas André Monsiaux, réalisé en 1817, à la demande de Louis XVIII. Comme l'expédition est commanditée et financée par l'État, il est compréhensible de fixer un cadre et des objectifs à atteindre auxquels doit se conformer La Pérouse. La signature de Louis XVI, portée au bas du mémoire, lui confère un caractère officiel et au-delà de son aspect formel, laisse entrevoir l'intérêt que porte le souverain à la géographie et aux voyages d'exploration. Si les instructions sont rédigées par le marquis de Castries, secrétaire d'État à la Marine depuis 1780 et élevé au rang de maréchal en 1783 - sa signature figure sous celle du roi - celui-ci s'implique dans leur rédaction en annotant les différents projets qui lui sont présentés. Pour Louis XVI, cette expédition d'envergure est l'occasion de s'épanouir dans le rôle d'un roi bienfaiteur des sciences et des découvertes, dans un royaume connaissant des difficultés financières au sortir de la Guerre d'Indépendance américaine (1778-1783). La paix établie par les Traités de Versailles donne l'opportunité de reprendre l'exploration de l'Océan Pacifique, relancée au lendemain de la Guerre de Sept ans (1756-1763). Bien qu'il ait été traversé par plusieurs explorateurs dans le cadre de circumnavigations, il demeure mal connu, même par les Espagnols, implantés le long de la côte ouest du continent américain et de l'autre côté, à Manille. Ce « Pacifique des Ibériques » (P. Chaunu) est symbolisé par le « galion de Manille » qui réalise la jonction entre les deux parties de leur empire à partir de 1565. La route empruntée est la seule bien établie au cœur d'un « Pacifique immobile » (C. Huetz de Lemp), peu d'aventuriers s'étant aventurés au-delà. La maîtrise accrue des espaces océaniques, les progrès techniques en matière de navigation et la curiosité multiforme qui se développe dans le contexte des Lumières, contribuent à relancer l'intérêt pour ce vaste espace énigmatique. L'ouvrage de Buffon, *La Théorie de la Terre*, publié en 1749 puis *L'Histoire des navigations aux Terres Australes* écrite en 1756 par le président du Parlement de Dijon, Charles de Brosses, alimentent le mythe d'une *Terra Australis* située dans l'hémisphère Sud, continent qui assurerait l'équilibre de la Terre sur son axe de rotation en formant un contrepoids à l'hémisphère nord. Ce nouveau défi constitue le moteur des Secondes Découvertes, deuxième grande phase d'exploration menée par les Européens à

partir de 1764. Le voyage de La Pérouse dans le Pacifique s'inscrit donc dans la lignée de plusieurs expéditions marquantes, menées par les Anglais et les Français, qui font figure de référence en 1785. Même si les Anglais sont les premiers à relancer l'exploration du Pacifique (Byron 1764-1766, Wallis 1766-1768 et Carteret 1766-1769), Bougainville inaugure un nouveau type de voyage qui allie sciences et exploration, entre 1766 et 1769, en embarquant avec lui deux savants, Commerson, un naturaliste, et Veron, un astronome. Les apports scientifiques de l'expédition - outre l'invention de Tahiti - suscitent un fort retentissement et incitent Cook à faire de même durant ses trois voyages dans le Pacifique (1768-1771, 1772-1775 et 1776-1780). Ces explorateurs, à chaque fois, ont dû se conformer à des instructions émanant du pouvoir royal, qu'il soit français ou anglais. Celles que doit suivre La Pérouse sont précises et rédigées au nom de Louis XVI : en témoignent les termes « Sa Majesté » et l'utilisation de la troisième personne du singulier pour signifier la conduite que devra tenir l'explorateur. Un préambule indique l'esprit général de l'expédition, confirme le rôle donné à La Pérouse puis présente les cinq parties bien distinctes composant le mémoire. Cela démontre une volonté de clarté et un esprit méthodique qui se retrouvent dans les extraits de la seconde, de la troisième et de la quatrième partie, consacrées aux « Objets relatifs à la politique et au commerce », aux « Opérations relatives à l'Astronomie, à la Géographie, à la Navigation, à la Physique, et aux différentes branches de l'Histoire naturelle » et à « la conduite à tenir avec les naturels des pays où les deux frégates pourront aborder ». Ces orientations et plus largement, les extraits de ce « mémoire pour servir d'instruction particulière », incitent à s'interroger sur les spécificités du voyage de La Pérouse et ses enjeux sous-jacents, en 1785, dans un contexte de rivalité entre la France et l'Angleterre même si la paix est établie depuis 1783. Le fait que l'expédition soit placée sous la tutelle de l'État n'est pas anodin. Si elle est ensuite présentée comme un voyage d'exploration classique dans la lignée des Grandes Découvertes de la fin du XVe et du début du XVIe siècle, c'est bien son caractère scientifique, conforme à l'esprit des Lumières, qui est mis en avant dans ces instructions.

I Un voyage sous la tutelle de l'État

A Une initiative royale

Dans le préambule, les expressions telles que « Sa Majesté ayant fait armer au port de Brest », « elle va faire connaître au Sieur de La Pérouse, à qui elle a donné le commandement en chef », « dont elle lui a confié la conduite », présentent Louis XVI comme l'instigateur du voyage de La Pérouse. Le roi a effectivement donné son appui à la proposition qui lui a été présentée dès 1784 par le marquis de Castries et Claret de Fleurieu, directeur des ports et arsenaux et membre de l'Académie de Marine : elle s'est concrétisée parce que le roi l'a voulue. Il fait ainsi figure de donneur d'ordres dans la suite du mémoire (« Sa Majesté a tracé », « elle va lui faire connaître », « l'expédition dont elle lui a confié la conduite », « l'expédition que sa majesté a ordonnée »). La définition des objectifs de La Pérouse (« Les différents objets que sa majesté a eus en vue », « les intentions particulières de sa majesté sur chacun des objets... ») laisse entrevoir l'investissement du roi dans l'organisation de l'expédition et ce, jusqu'au choix de l'itinéraire (deuxième partie). Louis XVI compte autant que possible suivre le déroulement du voyage grâce à la formation prodiguée dans son enfance par son tuteur, Philippe Buache, Premier Hydrographe du roi. Il lui doit la maîtrise de la cartographie et de la géographie et se montre passionné par l'exploration de zones inconnues bien qu'il n'ait jamais navigué. Il dispose même d'un cabinet de géographie à Versailles. En soi, donner

des instructions à un navigateur pour une expédition commanditée par l'État n'est pas nouveau – Bougainville, en son temps, reçut celles de Louis XV – mais les compétences de Louis XVI ouvrent la voie à une réelle implication dans le projet, conçu par Claret de Fleurieu et le marquis de Castries, au-delà d'une simple validation royale.

Le roi s'est donc engagé à fournir tous les moyens nécessaires à l'expédition et en premier lieu, deux navires, des « frégates » armées à Brest, arsenal royal (préambule). Il s'agit de deux flûtes, le *Portefaix* et *l'Autruche*, des navires de charge de 450 tonneaux, dotés d'un volume de cale important, solides et stables tout en restant manœuvrables. Leur faible tirant d'eau permet de remonter les rivières, de longer les estuaires et les côtes. Ces navires sont donc bien adaptés à l'expédition comme l'étaient les *colliers* utilisés par Cook pour ses voyages (navires transportant du charbon et naviguant au cabotage le long des côtes anglaises). Le *Portefaix* et *l'Autruche* sont radoubés et équipés à Rochefort, autre arsenal royal, puis à Brest afin d'être en capacité d'affronter les tempêtes, les tarets (vers des mers chaudes qui s'attaquent à la coque), les glaces et d'éventuels assaillants. Les préparatifs durent cinq mois et se déroulent dans le plus grand secret. Les deux trois-mâts sont reclassés en « frégates » et rebaptisés avec des noms mieux adaptés à l'expédition, la *Boussole* et *l'Astrolabe*, plus prestigieux que leurs noms d'origine. Le départ est prévu de Brest le 15 juillet 1785 ; la durée du voyage est évaluée à trois ans d'où les nombreux cordages, ancres, mâts, embarcations et voiles de rechange stockés dans les cales des deux navires.

Le pouvoir royal investit donc des moyens considérables dans l'expédition dont le coût est évalué à un million de livres. Le pari est risqué au regard des difficultés financières de la monarchie. Néanmoins, le budget paraît sans limite et aucune difficulté ne transparaît dans les instructions. Seul un État, à l'époque, a les moyens de financer une telle aventure. Le président de Brosses l'appelaient d'ailleurs de ses vœux. Le projet est en effet trop onéreux pour une compagnie de commerce et sa rentabilisation trop aléatoire. C'est pourquoi les instructions se veulent les plus précises possibles afin de limiter les risques d'échec de cette « expédition importante » et même très ambitieuse. Bien choisir son chef s'avère déterminant pour la réussite du projet.

B Une mission confiée au « sieur De La Pérouse »

Le « sieur De La Pérouse » semble avoir l'entière confiance de Louis XVI qui « lui a confié la conduite » de son expédition au début de l'année 1785. Le Comte de La Pérouse est issu de la noblesse de province : il est originaire d'Albi et sa famille a fait fortune dans le pastel avant d'être anoblie à la fin du XVI^e siècle. En dépit de la distance qui sépare Albi de la mer, il choisit de servir le roi dans la Marine royale après son passage chez les Jésuites. Il entre dans la Compagnie des gardes de la Marine basée à Brest, à l'âge de 15 ans, et gravit peu à peu les échelons au sein de l'état-major de la Royale jusqu'à obtenir le grade de capitaine de vaisseau à 39 ans. Ces années lui confèrent une solide expérience de la mer et de la guerre puisqu'il a participé à la Guerre de Sept ans puis à la Guerre d'Indépendance américaine. Il a navigué sur quasiment toutes les mers et océans connus. Ses compétences lui ont valu une mission à mener, non sans risque, dans la Baie d'Hudson afin d'y prendre des établissements anglais (1782). Il y expérimente la navigation vers l'inconnu, y remonte des rivières, longe les côtes, rencontre des Indiens et affronte les glaces tout en s'emparant de deux forts ennemis. Son succès le fait pressentir comme le candidat idéal pour une expédition vers le Pacifique. S'y ajoutent de bonnes relations avec ses équipages successifs, sa capacité à commander, l'ouverture d'esprit et les connaissances scientifiques apportées par l'école des gardes de la Marine

(cours de navigation, de mathématiques, d'astronomie, de géographie et d'architecture navale). De solides appuis, Claret de Fleurieu rencontré pendant la Guerre d'Indépendance américaine, et le marquis de Castries, originaire lui aussi du Languedoc, font le reste. C'est donc un officier expérimenté et ouvert aux sciences, âgé de 44 ans, qui se voit confier la délicate mission de mener à bien l'expédition. Il s'agit de « servir » le roi dans ses desseins : il reçoit une délégation de pouvoir qui en fait, outre-mer, son représentant. Il se doit de lui obéir et de respecter ses instructions. De prime abord, la marge de manœuvre concédée à La Pérouse semble étroite : il ne décide ni de son itinéraire ni « des objets dont il devra s'occuper ». Néanmoins, une fois parti, il sera le seul maître des deux navires puisque sa majesté lui a « confié la conduite » de cette expédition. Il sera aussi responsable du budget alloué et de la gestion du temps durant sa mission. Toutes les décisions à prendre lui reviendront et pour cela, Louis XVI s'en remet à l'expérience de La Pérouse, sa réflexion et sa capacité à prendre du recul face à des situations inédites et dangereuses. Cette mission suppose également de rendre des comptes au souverain en lui envoyant dès que possible des nouvelles et des documents (cartes, plans, dessins, journaux de bord, rapports). Même si le début du préambule place La Pérouse et le « sieur de Langle » à égalité, le premier est présenté par la suite comme le chef incontesté de l'expédition vis-à-vis de son état-major, de l'équipage et des savants embarqués. Une forte pression s'exerce donc sur La Pérouse : la réussite de l'expédition dépend en grande partie de lui.

Il s'entoure de gens de confiance dont Fleuriot de Langle, son second, chargé de *'Astrolabe* tandis qu'il se réserve la *Boussole*. Les deux navires doivent d'ailleurs naviguer de concert, toute séparation étant jugée risquée. Il partage avec le « sieur de Langle » des souvenirs de navigation au service de la Royale, à l'origine de solides liens d'amitié. Les compétences de ce dernier confirment ce choix puisqu'il a reçu une formation approfondie en astronomie et en mathématiques et a été nommé directeur de l'Académie de Marine. Les autres officiers de l'état-major sont recrutés parmi les très nombreux volontaires qui ont eu vent du projet. Leurs connaissances en physique, en astronomie, en histoire naturelle sont déterminantes, en plus de l'expérience maritime. Pour le reste de l'équipage, La Pérouse s'en remet à son second, qui sélectionne des marins expérimentés et/ou à double compétence (menuisiers, boulangers, tailleurs...) au sein du bassin de recrutement du port de Brest. Les deux navires accueillent au total 220 hommes, animés pour la plupart par le goût de l'aventure et de la science.

C Des arrière-pensées : « des objets relatifs à la politique et au commerce »

Des arrière-pensées apparaissent de manière sous-jacente dans le paragraphe explicitant le titre 2 : « l'intérêt de la couronne et l'utilité [des] sujets » ne sont mentionnés qu'après une longue mise en avant des progrès en matière de géographie et de navigation escomptés par Louis XVI. Cet extrait laisse donc entendre que le navigateur doit servir les intérêts du royaume sur un plan politique, « particulièrement » durant les relâches. Même en période de paix, la rivalité avec l'Angleterre est toujours bien présente : les pertes consacrées par le Traité de Paris, notamment celle de la Nouvelle France, ont alimenté un sentiment de revanche chez les Français. Si les succès militaires de la Guerre d'Indépendance américaine ont quelque peu compensé l'humiliation de la Guerre de Sept ans, la concurrence demeure avec l'Angleterre pour le contrôle des mers et des rivages, des passages stratégiques et des routes maritimes, à l'échelle mondiale. Explorer des lieux inconnus signifie donc étudier les possibilités d'implantation de nouvelles bases navales ; en témoigne la tentative de colonisation des Malouines entreprise par

Bougainville avant son voyage autour du monde (1764). Elle a suscité un tollé chez les Anglais et les Espagnols et a provoqué le renoncement de la France. Bougainville prend également possession de Tahiti, pour Louis XV, alors que Cook y était déjà passé. En 1785, il n'est plus question de s'emparer d'un territoire dans les instructions du roi : celles-ci se montrent respectueuses des « peuples visités », de « leur pays » et de « leur sol » (partie 4). La Pérouse y est lui-même opposé au nom de la liberté des peuples. Il s'agit davantage d'un travail de repérage en vue de possibles relâches, tout en surveillant les implantations anglaises, espagnoles et russes le long du Pacifique.

Les préoccupations commerciales ne sont pas oubliées. Si elles occupaient une place essentielle dans le projet initial présenté à Louis XVI par Claret de Fleurieu et le marquis de Castries, elles sont désormais minorées. La Pérouse doit tout de même se renseigner au sujet des fourrures (pelleterie) disponibles sur la côte Nord-Ouest de l'Amérique et les possibilités de revente auprès des Chinois et des Japonais via des intermédiaires français. Au-delà, l'exploration de lieux inconnus laisse toujours présager la découverte de produits à haute valeur ajoutée, à l'image des épices, et un accès direct à ces richesses. Dans l'optique du grand commerce, travailler sur les possibilités de transplantation et d'acclimatation des plantes est essentiel comme le montre l'introduction de la canne à sucre, de l'indigo ou du café aux Antilles. C'est pourquoi Pierre Poivre s'est procuré à deux reprises (1753 et 1754) des plants de muscadiers et de girofliers aux dépens des Hollandais, qui en avaient le monopole, pour les planter sur l'Île de France (Île Maurice). La Pérouse est donc chargé d'évaluer les potentialités commerciales des territoires visités et les échanges déjà en place sans oublier de prélever des spécimens.

Monter un tel projet, pour le pouvoir royal, au-delà du prestige recherché, prolonge l'affrontement pour la maîtrise des mers commencé avec l'Angleterre à la fin du XVIIe siècle. En période de paix, cela se traduit par les moyens considérables accordés à La Pérouse, des objectifs ambitieux et une publicité importante faite autour du projet, une fois passée la phase du secret. Les Anglais sont en effet les derniers à avoir entrepris pareille expédition, avec les trois voyages de Cook qui paraissent, en 1785, comme la référence absolue pour tout « voyage de découvertes ».

II Un « voyage de découvertes »

A « Perfectionner la géographie, et étendre la navigation »

Les instructions du roi présentent avant tout l'expédition de La Pérouse comme un « voyage de découvertes » ; ce terme est d'ailleurs repris plusieurs fois et complété par des expressions appartenant au même registre lexical (« perfectionner », « reconnaître », « étendre »). Il s'agit donc d'un voyage d'exploration au sens classique, à rapprocher des Grandes Découvertes de la fin du XVe siècle et du début du XVIe siècle. Son objectif est de révéler ce que cache « la plus grande partie du globe terrestre » (deuxième partie) autrement dit, le « Grand Océan » et ses « îles », nom donné à l'époque à l'océan Pacifique. Son immensité représente encore un obstacle en 1785 malgré les avancées réalisées depuis 1764. Grâce aux expéditions de Byron (1764-1766), Wallis (1766-1768), Carteret (1766-1769), Bougainville (1766-1769), Cook (1768-1771, 1772-1775 et 1776-1779), Surville (1768-1769), Marion-Dufresne (1770-1773) et Kerguelen (1771-1774), la connaissance du Pacifique a progressé, notamment pour sa partie Sud. Cook a en effet démolé le mythe de la « terre australe » durant son deuxième voyage. C'est pourquoi Louis XVI n'en fait pas mention dans ses instructions. Les navigateurs s'intéressent désormais au Pacifique Nord et

au fameux passage du Nord-Ouest qui pourrait le relier à l'Atlantique. La Pérouse s'appuie donc sur ces découvertes successives dont les résultats ont été diffusés. Il en emporte un compte-rendu sous la forme de « notes géographiques et historiques » afin de le « guider dans les différentes recherches auxquelles il doit se livrer » (préambule) de part et d'autre du Pacifique Nord, le long des côtes américaines et asiatiques.

Sa mission consiste donc à les « reconnaître » c'est-à-dire « fixer avec précision les latitudes et longitudes des lieux où il abordera, et de ceux à vue desquels il pourrait passer », « ses deux frégates étant pourvues de tous les instruments d'astronomie et de navigation dont on peut faire usage » (troisième partie). Si le calcul de la latitude ne pose aucun problème à l'époque, celui de la longitude s'avère plus complexe à résoudre faute d'instrument fiable et résistant capable de conserver l'heure du méridien de départ. Les navigateurs éprouvent donc beaucoup de difficultés à se repérer, encore plus dans le Pacifique, immense et mal connu. Cela donne lieu à des approximations sur les cartes en ce qui concerne le tracé des côtes ou la localisation d'îles, parfois découvertes deux fois ou représentées en double. En 1785, le progrès technique rend désormais possible le calcul de la longitude. La rivalité entre la France et l'Angleterre a poussé les gouvernements, dès le début du XVIIIe siècle, à encourager toute initiative aboutissant à la création d'un instrument fiable et solide pour établir des cartes précises et ainsi mieux contrôler les espaces océaniques. En Angleterre, ces incitations ont débouché sur la mise au point, en 1759, d'une horloge à ressorts par John Harrison, la « H4 », testée en 1761 et 1764 et validée par Cook durant son deuxième voyage. L'équivalent, en France, est créé par Pierre Le Roy et Ferdinand Berthoud dont les horloges marines sont testées en 1771-1772. L'expédition de La Pérouse bénéficie donc de ces progrès techniques d'où la mention des appareils emportés, entre autres cinq horloges Berthoud, en plus d'autres « instruments d'astronomie et de navigation » afin de réaliser les observations les plus précises possible. A cet égard, ce type d'expédition constitue également un test pour ces instruments.

Le travail de repérage dont est chargé La Pérouse doit aboutir à la confection de « cartes exactes de toutes les côtes et îles qu'il visitera » (troisième partie). Il doit donc se livrer à une exploration méthodique et systématique des lieux et les faire cartographier avec rigueur. Cela signifie vérifier, corriger et perfectionner les apports de ses prédécesseurs : traquer les îles fantômes ou en double, trouver des possibilités de relâche, indiquer les vents et les courants sans oublier la nature et la profondeur des fonds dans les baies et le long des côtes, signaler les endroits dangereux, calculer les distances au plus juste. Cette mission dépasse ici largement les rivalités nationales puisque La Pérouse œuvre « pour la sûreté de la navigation » en recherchant des routes maritimes fiables afin de sauvegarder les équipages, jusque là durement éprouvés par le Pacifique.

B Sauvegarder l'équipage

Louis XVI se montre particulièrement préoccupé par cet aspect de l'expédition : il consacre un chapitre entier, le cinquième, aux « précautions » à prendre « pour conserver la santé des équipages » (préambule). Si la question se pose déjà pour tout voyage représentant plusieurs mois de navigation, elle prend toute son acuité dans une expédition vers l'inconnu. Le risque maritime y est démultiplié avec une surmortalité accrue par les variations climatiques mettant à rude épreuve les navires et les corps, les maladies, notamment les fièvres tropicales, les blessures infectées, des côtes mal connues et des tempêtes susceptibles de provoquer un naufrage. Dans cette

perspective, il est compréhensible que La Pérouse embarque deux aumôniers et deux chirurgiens (troisième partie). Il faut compter également sur des difficultés psychologiques liées à l'éloignement et à l'incertitude du retour : atteindre le Pacifique représente en soi un long voyage et les équipages savent qu'ils partent au moins pour trois ans, durée moyenne des expéditions dans le « Grand Océan ». Son immensité suppose également des jours et des jours sans apercevoir de terre et des navires qu'il faut entretenir et réparer régulièrement.

Tenir la mer reste néanmoins le principal problème auquel sont confrontés les concepteurs de l'expédition. Sa durée restant incertaine, de gros stocks de vivres et d'eau douce sont chargés dans les navires, à Brest : des fruits et des légumes consommables à court terme, des aliments qui se conservent davantage (farine, viande salée, poisson séché, haricots entre autres) ainsi que des animaux vivants (bœufs, volailles, moutons, chèvres). Malheureusement, ces précautions ne préservent pas les équipages de la soif (l'eau douce finit par croupir) ni du scorbut : cette avitaminose, mortelle, se déclare au bout de 45 jours de navigation faute d'aliments frais contenant de la vitamine C. C'est en partie à cause du scorbut que l'amiral Anson a perdu 1100 marins sur les 1900 que comptait son équipage durant son tour du monde, entre 1740 et 1744. Néanmoins, des avancées ont été réalisées depuis, sur l'incitation, là encore, des gouvernements français et anglais, soucieux de préserver les moyens humains nécessaires à la maîtrise des océans : des recherches sont encouragées, par exemple, sur des tablettes de bouillon et le dessalement de l'eau de mer. Cook est ainsi le premier navigateur à tester des remèdes pour garantir un apport régulier de vitamine C : malt, choucroute, jus de citron associés à une hygiène drastique. C'est justement pour en savoir plus que La Pérouse envoie Monneron, ingénieur en chef de l'expédition et membre de l'équipage, à Londres, sous une fausse identité, pour récupérer des informations auprès de John Webber, peintre durant le troisième voyage de Cook. Une fois en mer, La Pérouse devra aussi « s'assurer des ressources qu'il pourra trouver sur le lieu, pour fournir aux besoins de ses vaisseaux » autrement dit renouveler les stocks d'eau douce et de vivres pour éviter le scorbut et la famine. Cela reste très incertain : même si les îles sont nombreuses dans le Pacifique, encore faut-il les trouver, pouvoir aborder sans encombre et s'entendre avec les populations locales, Européens ou Indigènes. Cela explique la présence d'un interprète de russe – faute de mieux - dans l'équipage.

C'est pourquoi il est recommandé à La Pérouse de prendre connaissance des « relations de tous les voyageurs » qui l'ont précédé et de « connaître le caractère et les mœurs d'une partie des différents peuples avec lesquels il pourra avoir à traiter » (partie 4). Ces lectures sont riches de bons exemples mais aussi de mauvais. Ainsi le navigateur doit s'attacher à « imiter la bonne conduite de quelques-uns [...] et à éviter les fautes de quelques autres », en l'occurrence, Marion-Dufresne (mangé en 1771 par des Maoris avec 25 hommes de son équipage) et surtout Cook, en 1779. Ce dernier a été tué par des indigènes d'Hawaï alors qu'il voulait récupérer une chaloupe volée juste avant son départ. Les indigènes, qui avaient assimilé Cook à un de leurs dieux, n'ont pas compris ce retour soudain et l'ont interprété comme un mauvais présage ce qui a conduit à sa mort. La Pérouse est donc invité à ne pas reproduire les mêmes erreurs d'où le code de conduite décrit dans la quatrième partie. Il doit « former des liaisons » et utiliser des « moyens honnêtes » pour obtenir vivres et eau douce nécessaires à la survie de son équipage : il faut donc privilégier le troc au vol. C'est pourquoi il lui est recommandé de découvrir « quelles sont les marchandises ou objets d'Europe auxquels ils [les indigènes] paraissent attacher les plus de prix » et leur proposer, sous la forme d'un « assortiment » pour les « inviter à faire des échanges ». Cela explique le bric-à-brac emporté

dans les cales des deux navires, composé d'objets susceptibles d'intéresser les « naturels » sur les indications de ses prédécesseurs et de John Webber : clous, étoffes, outils, perles, verroterie, boutons, médailles à l'effigie de Louis XVI, plumes, haches, hameçons, épingles... Néanmoins, la prudence reste de mise puisque La Pérouse devra veiller à « maintenir sa supériorité contre la multitude, sans être obligé d'employer la force ». Cette dissuasion est exercée par les canons équipant les deux navires mais aussi par les vingt fusiliers embarqués. Tout débarquement doit donc s'accompagner de précautions, le recours à la force arrivant en dernier lieu : un des objectifs de l'expédition consiste à civiliser « les peuples sauvages et les naturels » et non pas les tuer ou les effrayer.

C Civiliser « les peuples sauvages et les naturels »

Découvrir des terres inconnues signifie également la découverte d'un Autre, incarné par les « peuples sauvages » et « naturels des pays où les deux frégates pourront aborder » (préambule et partie 4). La dichotomie entre les deux termes interpelle puisque sont distingués deux types d'indigènes : les peuples dangereux, peu hospitaliers, et les autres, les « naturels », « près de la nature et bon par nature » (C. Huetz de Lemp). Les deux représenteraient deux facettes de l'homme avant sa corruption par la civilisation. Ces voyages vers des terres lointaines constituent donc à l'époque un moyen pour découvrir l'enfance de l'humanité chez des peuples contemporains des Européens, tirant leurs ressources de la terre et ignorant toute forme d'industrie (fin de quatrième partie). Ces « naturels », pacifiques et assimilés à de « bons sauvages », ont suscité une véritable fascination en Europe qui s'appuie sur le récit que fit Bougainville de Tahiti, à son retour. Il y décrivait une société innocente fondée sur la liberté des mœurs, l'oisiveté et la nudité, incarnation d'un paradis terrestre relayé par Diderot dans son *Supplément au voyage de Bougainville*, écrit en 1772. Les instructions de Louis XVI marquent une distance avec ce mythe, ancré dans l'imaginaire européen : elles prennent acte d'une hiérarchie au sein des tribus, en évoquant des « chefs » et en recommandant la prudence à La Pérouse. Concrètement, vis-à-vis de ces « naturels », il doit agir avec « bienveillance », « douceur et humanité » : en tant que représentant du roi de France, il doit se comporter de la même manière que celui-ci avec ses sujets et « se concilier l'amitié des principaux chefs ».

Selon ces instructions, les indigènes ne peuvent qu'accepter les objets offerts ou échangés par les Européens car ils incarnent la civilisation, ignorée par ces sociétés primitives qui fonctionnent à l'instinct et sans faire usage de la raison. Ces objets de faible valeur et d'une grande banalité pour un Européen ne peuvent qu'améliorer leur quotidien : cela fait figure d'évidence dans les instructions. Aussi, les échanges culturels sont conçus le plus souvent dans le cadre de ces expéditions, dans un sens unique, même si une transformation des objets et de leurs usages découlent de leur appropriation par les indigènes. L'apport de la civilisation européenne passe aussi dans ces instructions par des transferts végétaux, adaptés à « des peuples qui tirent presque toute leur nourriture de la terre ». L'Europe et la France, à travers La Pérouse, font don de leur savoir en leur offrant des fruits, des légumes et des arbres « utiles ». Une bonne agriculture ne peut être qu'europpéenne. L'intention est louable et se rattache aux préoccupations universalistes des Lumières car il s'agit d'améliorer les conditions de vie des indigènes. Elle s'accompagne même de démonstrations : il faut leur faire « connaître l'usage qu'ils doivent faire de ses présents, dont l'objet est de multiplier sur leur sol », « en leur enseignant la manière de les semer et de les cultiver » (quatrième partie). Les deux navires de La Pérouse emportent donc de nombreuses graines pour faire des semis (carottes, maïs,

choux, betteraves, potiron, orangers, citronniers...) ainsi que des plants d'arbres et arbustes, confiés au jardinier, afin d'exporter l'agriculture et les paysages européens dans les terres du Pacifique. Cela concerne aussi le bétail embarqué dans l'aventure pour familiariser les indigènes à l'élevage européen. Cette « néo-Europe » (M-N Bourguet) est en marche puisque des pêcheurs poussent déjà en nombre à Botany Bay, sur la côte Est de l'Australie. Cette « baie de la botanique » fut baptisée ainsi par Cook en raison des 3600 espèces de plantes – dont 1400 inconnues - inventoriées en une seule journée de 1770, par les deux botanistes embarqués avec lui. L'apport scientifique est tel que pendant longtemps, le navigateur anglais fait figure de référence absolue. L'expédition de La Pérouse est donc conçue comme « la réplique française aux voyages de Cook » (C. Gaziello) en particulier sur le plan scientifique.

III Un voyage scientifique

A Un programme encyclopédique

Les nouveaux noms donnés aux deux flûtes, la *Boussole* et *l'Astrolabe*, symbolisent cette vocation scientifique qui s'inscrit dans le contexte des Lumières. Le titre de la troisième partie laisse entrevoir un programme encyclopédique à travers les « opérations relatives à l'astronomie, à la géographie, à la navigation, à la physique et aux différentes branches de l'histoire naturelle ». L'utilisation du terme « vœu » montre que le roi a conscience du caractère exhaustif du projet et de son ambition. Le contenu de la troisième partie le confirme. Outre le travail de repérage géographique et de cartographie inhérent à un voyage d'exploration, La Pérouse doit fournir des observations en matière de physique et d'histoire naturelle. Le « mémoire remis par l'académie des sciences » doit lui servir de guide pour faire « examiner la nature du sol et les productions des différents pays, et tout ce qui est relatif à la physique du globe », en particulier la faune, la flore et les minéraux, soient les trois branches de l'histoire naturelle afin d'analyser la formation de la Terre, les caractéristiques et la répartition des espèces. De même, « le mémoire de la société de médecine », sous la forme d'un questionnaire, doit orienter les deux chirurgiens-majors dans l'étude du « génie, [du] caractère, [des] mœurs, [des] usages, [du] tempérament, [du] langage, [du] régime et [du] nombre des habitants » auxquels s'ajoutent les caractéristiques du climat, les maladies, les « médicaments » utilisés par les indigènes ainsi qu'une étude sur la putréfaction de l'eau. Un troisième mémoire, non mentionné dans les extraits de la troisième partie, est emmené, celui d'André Thouin, Jardinier en chef du Jardin du Roi. Y figurent des instructions relatives à la conservation et au transport des graines et des plants. Le recours à ces trois institutions est significatif. Malgré un statut différent – l'une est une académie créée en 1666, l'autre une « société royale » datant de 1778, la troisième un jardin et un lieu de recherche en botanique fondé en 1635 – toutes émanent de l'État et sont placées sous sa tutelle. Les universités ne sont pas consultées faute de dynamisme intellectuel alors que l'Académie des Sciences, le Jardin du roi et la Société royale de médecine paraissent incontournables du fait des personnalités qui en sont membres et des travaux scientifiques qui y sont menés. Si leurs instructions donnent un cadre de recherche pour l'expédition de La Pérouse, leur consultation se fait tardivement et les mémoires sont rédigés dans l'urgence avec le peu d'informations fournies sur l'expédition.

L'application de ce programme encyclopédique revient aux « astronomes, physiciens, naturalistes, savants et artistes » mentionnés dans le préambule. En effet, La Pérouse dispose d'une « académie flottante » (M-N Bourguet) composée de professionnels reconnus, recrutés pour leur compétences, sur les conseils des « corps savants » et de

personnalités telles que Condorcet ou Buffon. D'autres se sont portés volontaires. Louis XVI a ensuite validé ce choix ; il n'a pas vraiment désigné les astronomes comme indiqué dans la troisième partie. L'équipe compte donc deux astronomes, deux physiciens, un botaniste, trois naturalistes et un ingénieur-géographe. Quelques-uns sont polyvalents à l'image de Lamanon à la fois physicien, minéralogiste et météorologiste ou des deux aumôniers, physiciens et naturalistes. Chacun a une tâche précise à remplir : les physiciens et les naturalistes doivent faire, par exemple, « dans le cours du voyage, les observations analogues à leurs connaissances [...] la partie à laquelle chacun d'eux se sera le plus particulièrement attaché ». Ces savants, rémunérés pour leur travail, sont placés « sous les ordres du sieur de La Pérouse » : celui-ci est chargé de régler « les fonctions des employés dans l'expédition ». Les disciplines invitées à bord montrent une large ouverture scientifique avec une priorité donnée à l'histoire naturelle. Les savants doivent se livrer à un inventaire, exhaustif - rendu particulièrement difficile par la surabondance des informations - suivi par un travail d'analyse, transformant les deux navires en un laboratoire flottant.

B Un laboratoire flottant

La *Boussole* et l'*Astrolabe* embarquent en effet tous les documents requis pour que les savants puissent travailler dans les meilleures conditions possible. Les deux navires sont aménagés dans ce sens avant le départ : les espaces habituellement réservés à l'état-major sont réduits et cloisonnés pour créer des bureaux faisant aussi office de chambre. Pour « perfectionner » la géographie, la navigation et les sciences, de nombreuses cartes sont embarquées ainsi qu'une bibliothèque rassemblant une centaine de livres auxquels les savants (et l'état-major) peuvent constamment se référer : entre autres des récits et instructions de voyage, les ouvrages de Duhamel du Monceau, de Buffon ou de Linné, précieux pour les naturalistes et les physiciens, mais aussi des manuels de taxidermie. Le programme scientifique de l'expédition suppose également de prendre des mesures d'où la présence « de tous les instruments d'astronomie et de navigation dont on peut faire usage, soit à la mer, soit à terre » (troisième partie), notamment les horloges Berthoud, des boussoles d'inclinaison, le sextant de Ramsden, le cercle de réflexion de Borda, qui représentent le meilleur de la technologie de l'époque. En dépit de leur coût, quelques-uns ont été achetés, d'autres prêtés par l'Académie de Marine ou l'Observatoire de Paris. L'horloger embarqué dans l'aventure est chargé de leur entretien. Un observatoire portatif ainsi que des canots supplémentaires pour se rendre à terre et effectuer des mesures sont aussi prévus. Les termes « examiner », « observer », « fixer avec précision », « dresser des cartes exactes », « recueillir » ou « classer » laissent entrevoir une exigence de rigueur et d'exactitude, propre à l'esprit scientifique, émanant du pouvoir royal et des institutions consultées. Cette démarche scientifique implique de faire des expérimentations et de fournir des mesures précises et détaillées ouvrant des perspectives de comparaison. Cela suppose que les instruments utilisés soient correctement calibrés et que les différentes mesures, effectuées pour un point précis par plusieurs appareils, puissent être coordonnées et combinées. Que ce soit sur terre ou sur mer, les savants doivent garder un esprit toujours en éveil et travailler, en particulier les deux astronomes qui ne devront négliger « aucune occasion de faire toutes les observations astronomiques » demandées.

En effet, faire progresser la science implique un réel investissement de la part de tous les membres de l'équipage. Cette priorité peut laisser les marins embarqués : ils disposent de peu de place sur les deux navires, en raison des 1000 tonnes de matériel embarquées, et se voient imposer des escales uniquement à but scientifique afin

de réaliser des mesures et prélever des échantillons à terre. Même s'ils sont habitués à la hiérarchie du bord – qu'ils acceptent - la cohabitation avec les savants, traités à l'égal de l'état-major par La Pérouse, n'est pas toujours simple, en raison du comportement des uns et des autres. En effet, la plupart des savants n'a jamais navigué, encore moins pour un tel périple. S'embarquer avec La Pérouse est donc en soi une aventure, risquée de surcroît car le retour est incertain. Il leur faut vaincre le mal de mer et supporter les conditions de vie à bord : les privilégiés disposent d'une chambre/bureau qui ressemble à un réduit. La grande chambre sert à la fois de lieu de repos (les lits sont démontés tous les matins), d'étude et de repas, partagé avec les officiers de l'état-major. La nourriture est monotone quoiqu'améliorée par rapport à celle des matelots. La promiscuité peut être pesante de même que l'humidité inhérente aux navires. Accepter la monotonie de l'océan et les jours successifs passés sans voir la terre peut être difficile pour des individus qui n'ont pas le pied marin. La Pérouse doit donc assurer la bonne entente entre l'état-major, les savants et le reste de l'équipage, éviter les discordes en répartissant judicieusement les scientifiques entre les deux navires, gérer leurs moments de découragement et faire en sorte que toutes les conditions soient réunies pour enregistrer les découvertes.

C Des découvertes à partager

Enregistrer la découverte fait partie du travail des savants : leurs « observations », les résultats des mesures et de leur réflexion, les nouvelles connaissances engrangées, doivent être mis à l'écrit afin de laisser des traces destinées à être rapportées en France. Aux cartes évoquées dans la troisième partie s'ajoutent des rapports et des mémoires qui ne figurent pas dans les instructions tant ils relèvent de l'évidence. Les « artistes » mentionnés dans le préambule revêtent ici toute leur importance : un peintre, Gaspard Duché de Vancy, auteur d'un portrait de Marie-Antoinette, et deux dessinateurs de botanique. Le premier est chargé de restituer les paysages par des dessins ou des peintures, de manière réaliste en intégrant des effets de perspectives pour mieux rendre compte des distances. Les dessinateurs ont pour mission de représenter précisément la faune et la flore. Ces illustrations complètent les observations des savants : les supports sont ainsi multipliés. Durant les escales, La Pérouse est censé renvoyer ces documents en France, à destination du roi, ce qui constitue aussi une manière de limiter les pertes en cas de naufrage. Encore faut-il que cela soit possible. L'enregistrement de la découverte passe également par la collecte d'échantillons : la troisième partie indique que La Pérouse « fera recueillir les curiosités naturelles, terrestres et marines ». Elles désignent tout ce qui peut susciter l'intérêt des savants, le sens donc est très large et vire à l'exhaustivité. La démarche à suivre témoigne d'une grande rigueur scientifique : « il les fera classer par ordre, et fera dresser, pour chaque espèce, un catalogue raisonné, dans lequel il sera fait mention des lieux où elles auront été trouvées, de l'usage qu'en font les naturels du pays, et, si ce sont des plantes, des vertus qu'ils leur attribuent ». Il s'agit de faire face à l'abondance et éviter tout risque de mélange ou même de perte. Aussi, chaque échantillon doit être classé, étiqueté précisément et décrit dans un « catalogue raisonné » - pratique, rationnel et réfléchi – en indiquant, dans le cas des végétaux, leur implantation géographique, leurs usages et leurs vertus supposées. Ce dernier aspect sous-entend d'établir un semblant de communication avec les indigènes d'où l'intérêt de favoriser les « liaisons » avec eux. Des herbiers répondant aux mêmes exigences scientifiques sont aussi constitués même s'ils ne sont pas mentionnés ici. La collecte s'applique également aux minéraux et aux animaux d'où les manuels de taxidermie présents à bord.

Ces échantillons, selon leur nature, sont ensuite placés dans des caisses et des serres de voyage embarquées exprès sur les deux navires, placées sous la responsabilité du jardinier du bord pour les végétaux. Les naturalistes et le botaniste doivent donc faire progresser la connaissance des espèces animales et végétales en complétant les systèmes de classification mis au point par Linné et Buffon ; la taxinomie est alors en plein essor.

Rapporter des « curiosités » en France permet d'en prolonger l'étude et d'alimenter les jardins botaniques, en premier lieu, le Jardin du Roi. Au-delà, il s'agit de mettre ces découvertes à la disposition de tous les savants intéressés afin de contribuer au progrès scientifique. En cela, les Seondes Découvertes marquent progressivement une rupture du secret qui entourait jusque là les explorations. Certes, certains éléments sont peu divulgués, en particulier les études relatives à la santé des équipages. Néanmoins, la vocation scientifique de ces voyages permet de surmonter les clivages nationaux : La Pérouse circule librement et peut prévoir des relâches dans les zones d'implantation russe ou espagnole, ces derniers ayant été prévenus de son probable passage. En son temps, Cook avait disposé d'un laissez-passer et avait embarqué avec lui Daniel Solander, botaniste suédois puis Forster père et fils, naturalistes allemands. Au-delà, une coopération entre savants se dessine et structure peu à peu le milieu scientifique européen à la fin du XVIIIe siècle. Là encore, Cook y a contribué : il a participé en 1769 à l'observation du transit de Vénus, qui rassembla au total 150 savants européens, en érigeant un petit observatoire à Tahiti. Pour le voyage de La Pérouse, une étape supplémentaire est franchie puisque la *Royal Society* fournit des boussoles d'inclinaison une fois que l'identité de Monneron, lors de son voyage en Angleterre, est découverte par Joseph Banks. Des cartes sont aussi échangées. Au fil des expéditions, le savoir accumulé est donc mis à la disposition des savants européens : il circule par la publication de cartes et de récits de voyage, est diffusé par les journaux scientifiques, les académies et les réseaux de correspondants. Des visites sont aussi organisées dans les jardins botaniques dont les collections s'enrichissent grâce aux explorations. Un congrès international des explorateurs est d'ailleurs envisagé en 1788. Toute nouvelle initiative est source d'émulation ; cette communauté scientifique à l'échelle européenne est muée par un désir de connaissance universelle qui découle de l'esprit des Lumières, désir qui anime les savants embarqués dans la *Boussole* et l'*Astrolabe*.

Conclusion

Ces extraits des instructions adressées par Louis XVI à La Pérouse montrent l'ampleur du projet : il s'agit de dépasser Cook en réalisant l'expédition scientifique qui marquera son époque, la fin du XVIIIe siècle. L'ambition affichée explique l'investissement du pouvoir royal dans le financement et la mise à disposition de moyens matériels et humains qui semblent sans limite. Son implication se retrouve dans la sollicitation d'institutions scientifiques dépendant de l'État. Ainsi, l'expédition est conçue à la fois comme un voyage de découvertes, au sens classique du terme, afin d'améliorer la maîtrise du Pacifique et la navigation, et comme un voyage scientifique en raison de la présence des meilleurs spécialistes dotés d'instruments très perfectionnés. Le projet allie les progrès réalisés dans les sciences et les techniques pour les mettre au service de la volonté universelle de savoir et de comprendre, c'est là son originalité. Néanmoins, le voyage de La Pérouse n'est pas dénué d'enjeux : l'expédition est source de prestige pour le royaume de France dans un contexte de rivalité avec l'Angleterre. Même en période de paix, la lutte pour le contrôle des espaces océaniques est toujours présente et cette « course maritime et savante » (M-N Bourguet)

contribue à l'alimenter : les instructions remises à La Pérouse ne sont pas exemptes de préoccupations politiques et commerciales. Au-delà, se pose la question de la faisabilité d'un programme encyclopédique rédigé dans la précipitation. Le roi se montre profondément optimiste quant au devenir de l'expédition et les découvertes escomptées. Sa réussite - celle du roi et celle de l'expédition - repose sur La Pérouse, choisi pour ses qualités et son expérience, mais la part du hasard et de l'inconnu est finalement peu prise en compte dans les instructions qui lui sont remises. De même, les problèmes à venir sont peu envisagés, ne serait-ce que la cohabitation dans un espace réduit des savants avec l'état-major des deux navires et leur équipage. Louis XVI mise sur la bonne entente de tous grâce à un objectif (supposé) commun : contribuer au progrès scientifique. L'optimisme prévaut également envers les indigènes ; imprégné par le mythe du bon sauvage, il conseille la prudence à La Pérouse mais ne tire guère de leçons de la fin malheureuse de Cook ou de Marion-Dufresne. En outre, les indigènes ne peuvent qu'accepter les apports de la civilisation européenne, vecteur d'amélioration de leurs conditions de vie ; un refus de leur part est inenvisageable. Pour La Pérouse, ces instructions constituent davantage un cadre : il s'en remettra à son expérience et à sa capacité à prendre les bonnes décisions dans une expédition où l'incertitude et l'inconnu dominent. Une fois parti, le 1er août 1785, il modifie d'ailleurs l'itinéraire prescrit par le roi passé le Cap Horn, en se dirigeant vers les côtes Nord-Ouest de l'Amérique. Après la perte de plusieurs hommes dans le naufrage d'une chaloupe à Port-des-Français, il traverse le « Grand Océan », s'arrête à Manille, remonte jusqu'à la mer d'Okhotsk puis redescend vers le Sud du Pacifique. Une partie de son équipage est massacrée aux Îles Samoa, dont son second, Fleuriot de Langle. Il repart vers les Îles Salomon, fait escale à Botany Bay puis ne donne plus de nouvelles. En 1827, un navigateur irlandais, Peter Dillon, découvre par hasard des objets en lien avec l'expédition de La Pérouse, provenant de l'Île de Vanikoro, preuve du naufrage de la *Boussole* et de *'Astrolabe*, quarante ans auparavant.

Bibliographie

Les « Secondes Découvertes » :

BOURGUET M-N, « Voyage, mer et science au XVIII^e siècle », *Bulletin de la Société d'Histoire Moderne et Contemporaine*, n°1-2, 1997, p. 39-56.

BOURGUET M-N et LACOUR J-Y, « Les mondes naturalistes (1530-1802), in PESTRE D. (dir.), *Histoire des sciences et des savoirs*, t. 1 : *De la Renaissance aux Lumières*, Paris, Le Seuil, 2015, p. 254-281.

BOURGUET M-N et LICOPPE C., « Voyages, mesures et instruments. Une nouvelle expérience du monde au Siècle des Lumières », *Annales HSS*, n° 5, septembre-octobre 1997, p. 1115-1151.

BROC, N., *La géographie des philosophes. Géographes et voyageurs français du XVIII^e siècle*, Paris, Ophrys, 1975, 600 p.

HUETZ DE LEMPS C., « Du mythe du continent austral au mythe du bon sauvage : l'entrée du Pacifique dans l'oekoumène des Européens au XVIII^e siècle », in « Les Européens et les espaces océaniques au XVIII^e siècle. Actes du colloque de 1997 », *Bulletin de l'Association des Historiens Modernistes des Universités*, n° 22, 1997, p. 55-82.

KURY L., « Les instructions de voyage dans les expéditions scientifiques françaises (1750-1830) », *Revue d'Histoire des Sciences*, t. 51, n°1, 1998, p. 65-92.

LACROIX S., « Les Anglais, les Français et les grands voyages d'exploration maritimes du XVIII^e siècle », *L'Information Historique*, n°1-1997, p. 50-57.

TAILLEMITE É., *Sur des mers inconnues : Bougainville, Cook, La Pérouse*, Paris, Gallimard, 1991, 208 p.

L'expédition de La Pérouse :

BÉRARD P., *Le voyage de La Pérouse : itinéraire et aspects singuliers*, Albi, Un Autre Reg'Art, 2010, 175 p.

DUNMORE J., *La vie de La Pérouse : l'appel d'un destin*, Toulouse, Privat, 2006, 429 p.

GAZIELLO C., *L'expédition de Lapérouse 1785-1788, réplique française aux voyages de Cook*, Paris, CTHS, 1983, 324 p.

HOUZEL G., *Des nouvelles de Monsieur La Pérouse : l'expédition la Pérouse, l'odyssée de Lesseps, l'expédition d'Entrecasteaux*, Albi, Grand Sud, 2011, 71 p.

TCHOU C. (dir.), *Atlas du voyage de La Pérouse*, Paris, Bibliothèque des Introuvables, 2001, 138 p.

« L'archéologie peut-elle désormais expliquer le mystère de La Pérouse ? », dans *Le Salon Noir*, émission de France Culture diffusée le 17 avril 2013, <http://www.franceculture.fr/emissions/le-salon-noir/larcheologie-peut-elle-desormais-expliquer-le-mystere-de-la-perouse> [site consulté le 7 juin 2016].

« Le voyage de Lapérouse », site réalisé par le Musée de la Marine en partenariat avec Thalsassa, http://www.musee-marine.fr/programmes_multimedia/laperouse/, [consulté le 12 juin 2016].